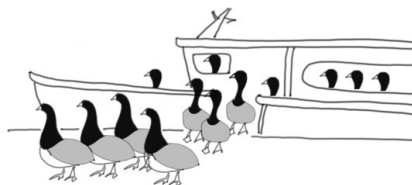


Le Petit Courrier de l'Île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - Novembre 2020, n° 4



Le mot du maire



Pas de confinement pour les bernaches !

Novembre : les ruelles du bourg se font désertes, les soirées rallongent, les derniers bateaux sont sortis de l'eau, beaucoup de maisons ont les volets fermés. Les coups de vent se font plus fréquents, il faut faire le dos rond. Depuis longtemps déjà les touristes ont abandonné les plages et les bernaches les ont remplacés.

Car les bernaches sont de retour ! Ce sont elles qui annoncent l'arrivée de cette saison que certains appellent la « morte-saison ». En cette nouvelle période de confinement, l'expression pourrait paraître assez juste : à nouveau, nous allons devoir apprendre à vivre sans les soirées entre amis, sans l'ambiance chaleureuse des bars, sans les animations organisées par les associations ; à nouveau nous allons devoir apprendre à nous passer de la médiathèque et des séances de cinéma du dimanche soir.

Pour autant, nous nous refusons de parler de « morte-saison ». Quoiqu'il arrive, sur l'Île d'Arz, la vie, c'est toute l'année. Nos enfants vont à l'école, nos artisans et nos agriculteurs travaillent, et bien sûr, il y a toujours l'indispensable épicerie, nos deux infirmières qui sillonnent l'île et la solidarité insulaire qui protège les plus isolés d'entre nous.

Cette vie, nous allons faire en sorte, non seulement de la préserver, mais de la développer. Nous travaillons sans relâche pour que, sur notre île, toutes les générations puissent vivre, et bien vivre, au fil de toutes les saisons.

Alors, ne quittons pas l'avenir du regard et ne nous laissons pas aller au découragement : non, les bernaches n'annoncent pas la « morte-saison » !

Jean Loiseau

Zoom



Lutte contre le Baccharis

Le Baccharis halimifolia, arbuste originaire d'Amérique du Nord, est une véritable menace pour les écosystèmes littoraux. Sur notre territoire, il est particulièrement invasif. Les conséquences sont une perte de biodiversité avec le recul des espèces végétales les plus sensibles. C'est pourquoi il est nécessaire de contenir sa propagation.

La période actuelle est propice à la lutte contre le baccharis. Sa floraison qui s'étale de septembre à novembre permet de l'identifier aisément. L'arrachage manuel ou le tronçonnage des plus gros individus sont les moyens les plus efficaces pour l'éliminer.

Actualités

CONFINEMENT SUR L'ILE D'ARZ, CE QU'IL FAUT SAVOIR



Mairie :
Ouverture
réduite

La mairie est ouverte au public le mardi et le vendredi de 10h à 12h pour les démarches administratives indispensables uniquement.

Les personnes en difficulté peuvent appeler au 02 97 44 31 14 ou adresser un mail au secretariat@mairie-iledarz.fr

Des masques sont disponibles en mairie et à la poste.

Les permanences d'élus et les réunions publiques sont reportées jusqu'à nouvel ordre.



Agence postale communale : Ouverte aux horaires habituels du lundi au vendredi de 9H30 à 12h, excepté le mercredi fermeture à 11H45



Déchèterie :
Ouverte aux horaires et conditions habituels



CIP Marins et Capitaines : Fermé



Médiathèque : Fermée



Salle polyvalente du Gourail : Fermée (Excepté pour la restauration scolaire)



Manifestations, festivités, rencontres associatives et toutes réunions : Interdites

Bateaux : horaires spécial confinement ...

VANNES > (gare maritime)	SENE > (Barrac'h)	ARZ Arrivée	ARZ > Départ	SENE > (Barrac'h)	VANNES > (gare maritime)
Du Lundi au vendredi :					
06H25	06H40	06h55	06h57	07h12	07h27
07h32	07h45	08h00	08h02	08h17	08h32
08h40	08h55	09h10	09h15	09h30	09h45
13h20	13h35	13h50	13h55	14h10	14h25
16h50	17h05	17h20	17h25	17h40	17h55
18h00	18h15	18h30	18h35	18h50	19h05
Le Samedi :					
06h50	07h05	07h20	07h22	07h37	07h52
13h20	13h35	13h50	13h55	14h10	14h25
18h00	18h15	18h30	18h35	18h50	19h05
Le dimanche Et le 11/11					
08h40	08h55	09h10	09h15	09h30	09h45
18h00	18h15	18h30	18h35	18h50	19h05

... et à partir du 1^{er} Janvier 2021 (sauf confinement)

Dans le précédent numéro du Petit Courrier, nous nous demandions où était passé le bateau de 16h... Eh bien, nous l'avons retrouvé !

Suite à une nouvelle réunion avec Eric Le Méro (Région Bretagne), Eric Loyer et Jean-François Cardey (Bateaux-Bus du Golfe) la grille horaire des bateaux a été revue. Elle sera effective le 1^{er} janvier 2021, sauf bien-sûr si la crise sanitaire perdure. Les principales modifications :

Au départ de l'Île d'Arz :

- Le bateau de 6h57 est décalé à 7h.
- Le samedi matin, le bateau de 7h35 est avancé à 7h22.
- Le bateau de 14h10 est avancé à 13h55.
- Le bateau de 15h20 est remplacé par celui de 16h15.

Au départ de Vannes :

- Le vendredi, le bateau de 19h20 est décalé à 19h45.

Au cours de cette réunion Eric Le Méro s'est engagé à trouver dès cet hiver une solution provisoire pour l'installation d'un abri à la gare maritime.

Par ailleurs, Kiceo (les bus de Vannes) s'est engagé, à partir de septembre 2021, à caler les horaires de la ligne 7 sur ceux de nos bateaux.

Une bonne nouvelle pour les cyclistes : à compter du 1^{er} janvier, les insulaires (cartes jaunes) pourront faire l'aller-retour sur le continent avec leur vélo au tarif d'un aller simple.

Coté tarifs : le surcoût induit par la desserte à l'année de la Gare Maritime sera pris en charge pour la moitié de la Région. L'autre moitié sera financée par une augmentation de 0,10 € par billet.

La vie des commissions



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Aide Sociale : une permanence une fois par mois

Une vingtaine de personnes étaient présentes à la réunion d'information organisée par la commission *Soigner et Accompagner* sur le thème de l'aide sociale et de la PMI.

Christelle Caro et Vanina Lefebvre, assistantes sociales du département, ont présenté leurs différentes possibilités d'interventions sur l'Île d'Arz ainsi que les actions de la PMI (protection maternelle et infantile).

Leur mission première est de renseigner, orienter et accompagner une personne qui rencontre des difficultés. Elles s'adressent à tous publics dans les domaines tels que les difficultés financières, l'insertion sociale, le RSA, l'accès aux droits, la parentalité, le logement, la protection des majeurs vulnérables etc...

Elles sont soumises au secret professionnel, elles conseillent le demandeur qui reste acteur de ses démarches. Ils définissent ensemble un parcours et des objectifs. Elles peuvent être l'intermédiaire auprès d'autres partenaires comme l'Espace autonomie pour les personnes âgées, le CCAS, la puéricultrice ...

Cette réunion a été aussi l'occasion d'en savoir plus sur la PMI. Elle a essentiellement un rôle de prévention auprès des parents, des écoles, des centres de loisirs, des assistantes maternelles. Plusieurs professionnels se relaient pour la prise en charge des enfants de la grossesse à l'âge de 6 ans : suivi de grossesse à domicile, accompagnement de l'allaitement maternel, ateliers d'éveil et psychomotricité de l'enfant.

Des consultations gratuites sont organisées à Vannes par le médecin de la PMI et la puéricultrice. Nous attendons confirmation pour une permanence mensuelle sur l'île. Contact PMI : Sophie Gaillard 02 97 69 46 11.

Nadège Le Roux et Philippe Rougier



« DEVELOPPER ET SE DEPLACER »

Dessine-moi un port

Après la « place Capote », nous vous proposons un deuxième atelier concernant le Port de Béluré et ses abords. C'est un lieu qui est très important pour notre île : point d'arrivée et de départ des Iledarais et des visiteurs, transport des marchandises, parking etc.

Si le bâtiment actuel donnait satisfaction lors de sa construction dans les années 1990, aujourd'hui, avec l'afflux des passagers et des marchandises qui se croisent dangereusement, il nous faut repenser le lieu et ses abords de fond en comble.

Cet atelier participatif devra partir du constat que vous connaissez tous : piétons, voitures, marchandises, parking, une sorte de cocktail dangereux... pour arriver à des propositions concrètes qui devront être mises en œuvre, si possible, en 2021/2022, le temps d'affiner le projet et de le présenter à la région.

Au cours de cet atelier vous pourrez faire des propositions écrites et, si vous le souhaitez, dessiner ce nouveau port dont vous rêvez.

Viendra ensuite le temps de la mise en commun et du choix entre les différentes options. Des spécialistes de l'aménagement du territoire viendront nous aider. Nous comptons sur vous pour que ce projet participatif soit une réussite totale.

Nous avons prévu une première réunion samedi 05 Décembre que nous sommes contraint d'annuler. Nous vous tiendrons informés.

Daniel Lorcy



« ENTRETENIR ET NAVIGUER »

Du bois à domicile

Lors du dernier conseil municipal, la commune a mis en place un service de livraison à domicile du bois communal (branches et troncs). Ce service permet de livrer devant chez vous le bois coupé tombé au sol.

La prestation est facturée 20€ par livraison. La réservation est obligatoire par téléphone : 02 97 44 31 14 ou par courriel : secretariat@mairie-iledarz.fr

Pour rappel, le bois coupé et les copeaux broyés sur les terrains communaux sont à la disposition des Iledarais.

Ce service vient compléter la prestation de broyage communal à domicile créée en décembre 2018.

Stéphane Buzenet



« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Participez à l'inventaire de notre patrimoine

GMVA a souhaité candidater au label « Pays d'Art et d'Histoire »

En vue de la labellisation, l'agglomération coordonne, en partenariat avec la Région Bretagne, une opération d'inventaire du patrimoine bâti sur l'ensemble de son territoire. Le dossier sera déposé fin 2022.

Cet inventaire s'appuiera sur une démarche participative, à travers la mobilisation de bénévoles et de référents dans chaque commune. Pour notre commune, il s'agit de Daniel Lorcy (référént) et Fabienne Jean, Jean-Pierre Maudet et Myriam Lorcy-Couedel comme bénévoles. Tous seront conviés à une formation à la lecture du bâti et à l'utilisation de l'outil de recensement.

L'objectif est de mettre en fiche tout notre patrimoine bâti : habitations, puits, croix, calvaires, manoirs, fontaines etc. Chaque élément de notre patrimoine sera ainsi photographié, replacé dans son histoire : construction, fonction, datation et architecture.

Nous travaillerons aussi au niveau de chaque hameau comme Le Penher, Penero, Le Lan ou Grévin. Nous en dégagerons les principales caractéristiques. On pourra, par exemple, se poser la question : que sont devenues les 11 fermes du début du 20^e siècle ?

Il s'agit donc d'un travail à la fois très complet et très complexe car il faudra faire un inventaire détaillé, construire le récit de notre territoire avec un vocabulaire spécialisé que nous devons acquérir.

Nous souhaitons vous inviter à participer à cet inventaire. Lorsque nous irons, par exemple, à Penero, nous vous informerons du jour et de l'heure de notre visite et nous ferons ensemble le tour du village. Vous nous direz alors ce que vous savez de son histoire patrimoniale.

L'ensemble des données de l'opération d'inventaire sera en libre accès sur le portail régional patrimoine.bzh et sur le portail de Géobretagne.

Daniel Lorcy



Le mois du doc annulé !

Nous sommes très déçus de devoir annuler ce mois du doc, un temps fort culturel et d'échange que nous chérissons chaque l'année. Le « mois du doc », c'est se laisser surprendre, apprendre, découvrir, ne pas oublier, s'ouvrir... mais aussi échanger, débattre...et s'enrichir à l'issue de la projection avec un réalisateur, une monteuse, des acteurs, des engagés...

L'équipe Cinécran, coordinateur de l'évènement pour le Morbihan, réfléchit à nous proposer quelques alternatives de diffusion pour certaines des oeuvres : une diffusion en ligne ? Quelques projections sur l'ensemble du territoire une fois que les conditions sanitaires le permettront ?

Nous leur souhaitons beaucoup de courage comme à l'ensemble du monde de la culture pour surmonter cette nouvelle épreuve. D'ici-là restons curieux !

Géraldine Daigremont



« PROTEGER ET INNOVER »

Déchets : vers une année de transition

Nous travaillons depuis plusieurs mois à la définition d'une nouvelle organisation des déchets sur l'île d'Arz. Notre projet, que nous présenterons à l'agglomération de Vannes (GMVA) en fin d'année, prévoit une réappropriation de certaines compétences par la Mairie de l'île d'Arz afin d'offrir un service de proximité aux habitants et adapté à nos contraintes insulaires. Ce sera également le moyen d'appliquer des principes d'économie circulaire avec la revalorisation de certaines ressources sur place comme les déchets verts. Ce projet au long terme pourrait voir le jour à partir de 2022.

L'année 2021 sera donc une année de transition mais la plupart des modes de collecte adoptés seront définitifs. Voici les modalités de collecte actuelle :

- Ordures ménagères : elles continuent d'être collectées en bac individuel. **Ces bacs doivent être amenés aux zones "point vert" les jours de tournée** (tous les lundis durant la période automne-hiver).
- Tri sélectif : des bacs individuels vont être distribués dans les prochains mois. Ces bacs seront ramassés aux zones "point vert" tous les 15 jours. **D'ici la distribution des bacs de tri, la collecte s'effectue toujours en déchèterie.** Les sacs jaunes ne doivent donc pas être déposés dans les poubelles individuelles vertes.
- Verre : GMVA propose la mise en place de trois zones de collecte en container pour le verre d'ici la période estivale de 2021 (Place de la Grée, déchèterie, Penero). Nous estimons que cette organisation, contrainte par le gabarit des véhicules de collecte, n'est pas suffisante car elle n'offre pas de solutions de proximité pour tous les habitants. Les modalités pour le verre sont donc encore en discussion. **D'ici là, il est à déposer en déchèterie.**
- En cas de départ de l'île d'Arz, des containers sont accessibles à tout moment devant la déchèterie. Le verre peut d'ores et déjà y être déposé. Tri et ordures ménagères pourront y être déposés dès la mise en place des containers dans les prochaines semaines.

Nous avons conscience des désagréments occasionnés par les changements de collecte de GMVA. **Il faut toutefois maintenir les efforts en faveur du recyclage du verre et du tri sélectif.**

A ce titre, nous rappelons que le centre de tri de GMVA, qui sera modernisé dans les prochaines années ne permet pas de trier tous les plastiques : **seuls les plastiques ayant un bouchon sont acceptés** (les bouteilles et flacons en plastiques). Les autres plastiques, considérés comme "fins" sont à jeter dans la poubelle normale (pot de yaourt, barquette en polystyrène, tous les plastiques n'ayant pas de bouchons...).

La loi imposera dès 2023 que les consignes de tri soient étendues à l'ensemble des matières plastiques.

Clément Kouyoumdjian